

ASSEMBLEE GENERALE de L'AAPPMA DE L'INFERNET CADIERE du 28 Janvier 2023

Le Président déclare l'Assemblée générale ouverte et remercie pour leur présence les invités, Mesdames Marie Claude MICHEL Conseillère Municipale de VITROLLES, Patricia BOISGARD Conseillère Municipale des PENNES MIRABEAU, Messieurs Franck ALLISIO Député des BOUCHES du RHONE, Jean Louis BOLEA Administrateur et Vice-Président de la Fédération de Pêche des Bouches du Rhône, Maximilien FUSONE Conseiller Municipal des PENNES MIRABEAU, Jean Claude MONDOLONI 1er Adjoint au Maire de VITROLLES, Laurent PEONAS Trésorier adjoint de la Fédération et Président de l'AAPPMA de SAINT CHAMAS, Pierre TONARELLI Adjoint au Maire des PENNES MIRABEAU, Alain ZIEBEL Secrétaire Général de la Fédération des Bouches du Rhône, ainsi que tous les pêcheurs présents.

Il adresse également ses remerciements à tous les membres du Bureau, du Conseil d'Administration, du Comité de Soutien, aux Gardes particuliers et aux Bénévoles pour toutes les actions qu'ils ont menées tout au long de l'année 2022 au sein de l'Association.

Il remercie aussi tous les partenaires qui soutiennent financièrement l'AAPPMA et participent à ses actions tout au long de l'année, toutes les Municipalités, les Conseils Départemental 13 et Régional Sud, ainsi que tous les sponsors.

Le Président précise les opérations de nettoyage et d'alevinage, explique que le Bassin versant a été réhabilité et ne ressemble plus à ce qu'il était quelques années auparavant.

Monsieur Franck ALLISIO, invité à une autre manifestation, doit quitter notre Assemblée à 10h30, Le Président lui propose de faire son intervention avant la présentation des différents bilans.

Monsieur Franck ALLISIO, après avoir présenté ses vœux pour 2023 et remercié les bénévoles de l'Association pour l'ensemble du travail réalisé, rappelle que les activités de pêche et de chasse existent depuis plusieurs siècles, que les pêcheurs sont de vrais écologistes car ils agissent sur le terrain toute l'année, et qu'il sera à nos côtés pour faire

avancer nos dossiers en cours que ce soit au plan national, départemental, régional et local.

Le Secrétaire présente le bilan moral 2022 qui sera adressé ensuite à Monsieur le Préfet ainsi que le prévisionnel 2023.

Aucune question n'étant posée en salle, il est procédé au vote du bilan moral 2022 qui est **adopté à l'unanimité**.

Monsieur Franck ALLISIO quitte l'Assemblée après avoir salué les personnes présentes.

Le Secrétaire présente le prévisionnel des activités 2023.

Aucune question n'étant posée en salle, il est procédé au vote du prévisionnel des activités 2023 qui est **adopté à l'unanimité**.

Le Trésorier présente le bilan financier de l'année 2022 ainsi qu'un état des ventes de cartes de pêche.

Aucune question n'étant posée en salle, il est procédé au vote du bilan financier 2022 qui est **adopté à l'unanimité**.

Le Président procède ensuite à la présentation du budget prévisionnel des recettes et dépenses pour l'année 2023

Il informe les pêcheurs que le coût d'achat du poisson allait fortement augmenter (de l'ordre de 25 %) en partie liée à la hausse de la TVA qui passe 5,5 % à 20 %. A cela s'ajoute l'augmentation du coût du carburant, du péage etc...

Aucune question n'étant posée en salle, il est procédé au vote du budget prévisionnel des recettes et dépenses 2023 qui est **adopté à l'unanimité**.

Le Président donne la parole aux invités.

Monsieur Jean Louis BOLEA salue tous les participants, félicite l'AAPPMA pour le travail effectué et la remercie car les membres de son équipe répondent toujours présents pour être en appui des actions fédérales. Après avoir rappelé que l'année 2022 a été très compliquée pour le Département du fait entre autre du manque d'eau, l'année 2023 va être fortement impactée par l'augmentation du prix du poisson, les nouveaux bassins de la Fédération et la présence de plus en plus importante de cormorans pour lesquels aucune régulation par tir n'a été accordée.

Le Président informe les pêcheurs que des effaroucheurs pour faire fuir les cormorans vont être installés à titre expérimental sur 4 plans d'eau : Vitrolles, Gardanne, Saint Chamas et au San Payre. Si cette expérimentation est un succès elle pourra être étendue à d'autres plans d'eau mais progressivement car le coût de l'opération est très élevé.

Madame Marie Claude MICHEL souhaite une bonne Année 2023 et conserver les très bonnes relations entre l'AAPPMA et la Mairie de VITROLLES, elle adresse ses remerciements au Président, aux membres du Bureau et du Conseil d'administration.

Monsieur Pierre TONARELLI souhaite une bonne année 2023, félicite également l'AAPPMA, la remercie pour la participation de ses bénévoles pour les opérations scolaires et l'assure du soutien du service des sports de la Municipalité des PENNES MIRABEAU.

Monsieur Jean Claude MONDOLONI souhaite une bonne année 2023 aux personnes présentes et réitère son plaisir d'assister chaque année à l'Assemblée générale. Il remercie son Président, le Conseil d'administration, le Comité de soutien pour tout le travail effectué. Il rappelle qu'en plus de la subvention versée par la Mairie de Vitrolles, celle-ci met également à disposition un local et l'assistance du personnel municipal. Il espère que le nombre de pollutions va continuer de diminuer et rappelle que la Police de l'eau a été transférée à la Métropole. Il ajoute que l'AAPPMA est un acteur majeur de l'environnement,

Le Président rappelle que l'ensemble du tissu associatif de la pêche en eau douce reçoit l'agrément de la Préfecture. Il remercie encore l'ensemble des Adjointes et des Conseillers des municipalités qui apportent leur soutien à l'AAPPMA.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président, Monsieur Luc ROSSI déclare l'Assemblée générale close.

Le Président

Luc ROSSI

Le Secrétaire

Marcel MURAINÉ